



Archevêché de Paris

CARÊME 2015.

LETTRE AUX CATHOLIQUES DE PARIS

« La joie du partage. »

Au moment où nous allons entrer en Carême et avancer vers la célébration de Pâques, nous sommes encore habités par la joie qui nous a été donnée en vivant la mission diocésaine de l'Avent 2014. Toutes celles et tous ceux qui ont pris part à cette mission ont éprouvé et partagé la joie que procure l'annonce de Jésus-Christ. Avec le pape François, je vous dis à nouveau : « **Ne nous laissons pas voler la joie de l'évangélisation !** » (*La joie de l'Évangile*, n° 83). Le 10 janvier dernier, nous avons rendu grâce pour ce qui a été vécu à travers les différents quartiers de Paris. Mais la mission diocésaine de l'Avent 2014 n'était pas le point final de la mission, elle n'en était qu'un point fort et l'occasion d'un nouveau démarrage. Le moment est donc venu de répondre à la question : et maintenant que fait-on ?

La mission 2015-2018

Dans les mois qui viennent, je demande aux conseils pastoraux de **relire ce qui s'est passé** dans leurs paroisses et d'y puiser les indications particulières qui s'en dégagent pour leurs communautés. Ce temps de mission a-t-il changé quelque chose dans la vie de votre paroisse ? Quels sont les appels que vous avez perçus et les domaines dans lesquels vous pourrez continuer votre mission ? Le 17 avril, je tiendrai un conseil d'orientation pastorale avec des représentants des conseils pastoraux de tous les doyennés pour recueillir quelques échos de cette réflexion. Ceci m'aidera à préciser les orientations diocésaines pour les trois années qui viennent : 2015-2018.

D'ores et déjà je peux vous signaler **trois domaines qui me semblent prioritaires** dans la poursuite de la mission :

1. Le partage de la foi

Il nous faut poursuivre l'annonce explicite de la foi chrétienne que nous avons commencée pendant cet Avent 2014 : annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ mort et ressuscité pour le salut du monde. Continuons à aller au-devant des hommes et des femmes de notre temps pour leur partager l'espérance qui nous habite. « **Ne nous laissons pas voler la force missionnaire.** » (*La joie de l'Évangile*, n° 109). Ce que nous avons expérimenté au cours de la mission de l'Avent 2014, nous devons le continuer et spécialement à l'occasion des grandes fêtes de notre Église, notamment la

Semaine Sainte et le Triduum pascal. Vous le savez, de nombreuses initiatives ont été prises dans ce domaine au cours des années écoulées. Il ne s'agit donc pas de commencer à zéro, mais de renouveler notre engagement dans l'annonce en y associant de nouveaux paroissiens.

2. **Le partage avec les pauvres**

Annoncer la Bonne Nouvelle du Christ Sauveur est une parole qui ne peut être entendue que si elle est attestée par notre action auprès de nos frères humains. « Comme l'Église est missionnaire par nature, ainsi surgit inévitablement d'une telle nature la charité effective pour le prochain, la compassion qui comprend, assiste et promeut. » (*La joie de l'Évangile*, n° 179). La ville de Paris, comme beaucoup d'autres agglomérations, abrite un certain nombre de misères, d'inquiétudes, de désespoirs, de solitudes, d'abandons et d'isolement. De longue date, les chrétiens s'efforcent d'être proches de ceux que la vie maltraite. Cela fait partie de la mission et du témoignage de l'Église d'être au premier rang de ceux qui combattent les souffrances et les injustices. Depuis plusieurs années, un bon nombre de paroisses s'ouvrent aux personnes sans abri grâce aux campagnes « Hiver-Solidaire ». Même si elle reste très modeste au regard des grands besoins de notre ville, cette initiative demande une forte participation pour assurer un accueil qui n'offre pas seulement un abri, mais aussi une relation personnalisée. Il faut que de nombreuses personnes se rendent disponibles pour une soirée ou une nuit pour entourer ceux qui sont accueillis. Mais je pourrais citer aussi les paroisses qui accueillent les équipes de « Aux captifs, la libération », comme beaucoup d'autres initiatives qui manifestent que l'amour du Christ pour les hommes est actif à travers nous. Nous sommes invités à annoncer le Christ, non seulement par la parole généreusement partagée, mais aussi par la manière dont nous mettons en œuvre ce que nous disons. « **Ne nous laissons pas voler la communauté.** » (*La joie de l'Évangile*, n° 92).

3. **Le partage avec les nouvelles générations**

Les événements récents qui ont tant marqué notre pays et mobilisé nos concitoyens ont fait ressortir, une fois de plus, une des grandes faiblesses de notre société : sa capacité à exprimer les valeurs qu'elle veut défendre et sa capacité à les faire partager aux jeunes générations. Nous sommes héritiers d'une culture, avec ses richesses et ses lacunes, et nous savons qu'une culture ne se transmet pas seulement par des programmes scolaires dont répondraient le sens et l'habileté pédagogiques des enseignants. C'est la conjonction et, s'il se peut, la connivence et la collaboration des enseignants avec les familles et les autres moyens éducatifs qui permettent à des jeunes d'identifier leur culture et de l'assumer. Tous doivent prendre leur part de cette responsabilité éducative, quels que soient notre situation de famille ou notre âge. Il faut que les enfants de notre pays apprennent à exercer leur esprit critique pour ne pas devenir les consommateurs béats de n'importe quels messages. Il faut que les enfants de notre pays découvrent et croient que l'avenir n'est pas seulement la chance au loto, une carrière exceptionnelle,-et exceptionnellement lucrative !-, ou le chômage. Il faut que les enfants de notre pays soient encouragés à développer leur générosité pour le service des autres. C'est un état d'esprit. C'est la manière dont nous développons notre attachement à un avenir qui ne soit pas seulement un avenir de consommateurs mais qui soit un avenir de constructeurs. Pour nous chrétiens, ce devoir éducatif culmine dans le partage de notre foi et de notre espérance avec les jeunes générations. « **Ne nous laissons pas voler l'espérance.** » (*La joie de l'Évangile*, n° 86).

Le Carême 2015

C'est donc le cœur rempli de joie et d'espérance que nous abordons ce Carême et que nous sommes appelés à entrer à nouveau dans le chemin de la conversion avec nos frères catéchumènes qui abordent la dernière étape de leur préparation au baptême. Comme chaque année, je célébrerai **l'Appel décisif à la cathédrale le samedi 21 février et le samedi 14 mars pour les jeunes à Saint Séverin**. En cette année de la vie consacrée, les Conférences de Carême de Notre-Dame de Paris seront une réflexion suivie sur la vie consacrée. Comme chaque année, notre chemin vers Pâques est marqué par le triple appel que nous adresse le Christ dans l'Évangile : appel à la prière, appel au jeûne et appel au partage.

Nous sommes appelés à renouveler notre **prière** personnelle en la nourrissant de la méditation de l'Écriture. Le pape François nous invite aussi à un renouveau de notre prière ecclésiale en vivant **24 heures pour le Seigneur, les 13 et 14 mars**. Chaque communauté aura à cœur de répondre à cette invitation du Pape en organisant une démarche paroissiale.

L'appel traditionnel au **jeûne** prend cette année une dimension particulière du fait de la Conférence pour le climat qui doit se tenir à Paris en décembre 2015. C'est une occasion pour tous, prêtres et diacres, consacrés et fidèles catholiques de revoir, et peut-être de corriger, nos habitudes de consommation. Avoir une attitude responsable dans l'usage que nous faisons des ressources communes à l'humanité demande sans doute que nous soyons plus attentifs et économes dans notre façon de vivre.

Enfin, le **partage** avec nos frères est un critère de la vitalité de notre charité. Comme chaque année, vous serez sollicités par les grandes organisations chrétiennes qui sont impliquées dans le développement (Secours Catholique, C.C.F.D., etc.). Comme chaque année, je vous propose aussi quelques projets auxquels notre diocèse est plus particulièrement lié et que les paroisses vous feront connaître.

En terminant cette lettre, je vous rappelle quelques dates des grands événements diocésains à venir :

- **Messe Chrismale** : Mercredi 1^{er} avril à 18h30 à Notre-Dame de Paris.
- **Ordinations sacerdotales** : Samedi 27 juin à 9h30 à Notre-Dame de Paris.
- **Ordinations des diacres permanents** : Samedi 3 octobre à 10h à Notre-Dame de Paris

À la veille d'accompagner une quarantaine de prêtres à Tressaint pour leur retraite, je vous invite à prier pour eux comme nous prions pour vous et je demande à Dieu qu'Il vous bénisse et vous fortifie dans la foi.



+ André, cardinal VINGT-TROIS
Archevêque de Paris.

Paris, le 25 janvier 2015,
en la fête de la conversion de saint Paul